



1. Identification

Nom du produit	Profib Cell +
Code du produit	N/A
Autres moyens d'identification	Aucune.
Usage recommandé et restriction d'utilisation	Isolant thermique pour l'intérieur de bâtiments nouveaux ou existants.
Fabricant	Papiers White BirchMC S.E.C. Papier Masson WB 2, chemin de Montréal ouest Gatineau (Québec) Canada J8M 2E1 Tél. 819-986-4300 https://whitebirchpaper.com/
Numéro de téléphone en cas d'urgence	S.E.C. Papier Masson WB Tél. : 819-986-4300

2. Identification des dangers

Résumé	Le bois et les produits du bois ne sont pas réglementés par la Loi sur les produits dangereux du Canada (LPD) et le Règlement sur les produits dangereux (RPD) DORS/2015-17 (SIMDUT 2015). Dans certaines conditions confinées, une fine poussière de cette matière dans l'air peut produire une explosion de poussière si elle est enflammée. Le bois et les produits du bois ne sont pas réglementés par la norme américaine OSHA 29CFR Part 1910.1200 (HazCom 2012). Toutefois, le bois ou les produits du bois qui ont été traités avec un produit chimique dangereux couvert par le HazCom 2012, ainsi que le bois pouvant être ensuite scié ou coupé, générant de la poussière, ne sont pas exemptés.
SIMDUT 2015/SGH/OSHA HCS 2012	
Non réglementé par le SIMDUT 2015 Poussières combustibles (Catégorie 1) ATTENTION H29X : Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.	

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	CAS	Teneur en % en masse
Pâte de cellulose	65996-61-4	84 - 92 % 5 - 8 % 3 - 6
Acide phosphorique, sel d'ammonium	10124-31-9	% 0 - 2 %
Octaborate disodique tétrahydraté	12280-03-4	
Cire de pétrole émulsionnée	PWE	

Note: La cire de pétrole émulsionnée n'a pas de numéro de CAS connu. Cet ingrédient ne possède aucun danger physique et aucun danger pour la santé.

4. Premiers soins

Inhalation	En milieu poussiéreux déplacer la victime à l'air frais. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie cutanée	Laver la peau à l'eau tiède et au savon doux. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie oculaire	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Autre	Aucune information supplémentaire.
Symptômes	Les poussières peuvent irriter les yeux et la peau par frottement. Les poussières peuvent irriter la gorge et le système respiratoire et provoquer une toux.
Note au médecin	Aucune information disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser un agent extincteur approprié pour les feux environnants.
Dangers spécifiques du produit	En fonction de divers facteurs qui influencent la combustibilité et l'explosivité des poussières, la dispersion de fines particules de poussière dans l'air en quantité et en concentration suffisantes pourrait créer un nuage de poussière, qui confiné dans un bâtiment, dans une pièce ou un dans équipement de procédé, pourrait être enflammé ; le nuage de poussière brûlerait rapidement et pourrait même exploser. Par conséquent, utilisez une bonne ventilation et évitez l'accumulation de poussière en présence de sources d'inflammation.
Équipements de protection spéciaux	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).
Précautions spéciales pour les pompiers	Aucune information disponible pour ce produit.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
Précautions relatives à l'environnement	Aucun danger immédiat pour l'environnement.
Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage	Bien aérer l'endroit. Éviter les conditions qui produisent de la poussière. Ramasser mécaniquement et réutiliser s'il n'est pas contaminé. Aspirer ou balayer la poussière et mettre dans un contenant de récupération approprié. Recycler le produit.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité	Utiliser dans un endroit bien aéré. Éviter d'accumuler les dépôts de poussières sur les surfaces, car cela pourrait former un mélange explosible si la poussière est libérée dans l'atmosphère en concentration suffisante. Éviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer les poussières. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Après usage, se laver les mains avec de l'eau et du savon.
Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles	Entreposer à l'écart de toute substance incompatible (voir section 10). Tenir éloigné des sources de chaleur et des flammes. Tenir à l'abri de l'humidité.
Température de stockage	<50°C (122°F)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Danger immédiat pour la vie ou la santé	Aucune valeur de DIV n'est rapportée.			
Pâte de cellulose	VEMP (8h)	Poussière totale	10 mg/m3	ACGIH , BC, ON, RSST
Octaborate disodique tétrahydraté	VECD	Fraction inhalable	6 mg/m3	ACGIH
	VEMP (8h)	Fraction inhalable	2 mg/m3	ACGIH
Cire de pétrole émulsionnée	VEMP (8h)	Fumées	2 mg/m3	ACGIH
		Brouillard	5 mg/m3	ACGIH
Contrôles d'ingénierie appropriés	Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.			
Mesures de protection individuelle				
Yeux	Porter des lunettes de protection avec écrans latéraux. Cependant, le port de lunette monocoque est recommandé si le produit est utilisé de manière à générer des niveaux élevés de poussières.			
Mains	Non requis en usage normal. Cependant, les gants en tissu ou en cuir sont recommandés afin de minimiser la possibilité d'irritation mécanique due à la manipulation du produit.			
Peau	Porter des vêtements de travail conformément aux directives de votre employeur.			
Voies respiratoires	Une protection respiratoire n'est pas requise en usage normal. Si les conditions dans les lieux de travail exigent le port d'un respirateur, il est nécessaire de suivre un programme de protection respiratoire. De plus, les appareils de protection respiratoire (APR) doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation et aux normes 29 CFR 1910.134 (OSHA), ANSI Z88.2 ou CSA Z 94.11 (Canada) et approuvés par NIOSH/MSHA. En cas de nuisances d'exposition par de la poussière, utilisez un respirateur avec filtre à particules de type N95.			
Pieds	Au besoin, porter des souliers de sécurité lors de la manutention des contenants.			



T64071

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Solide fibreux	Inflammabilité	Poussières combustibles
Couleur	Blanc à jaune	Limite d'inflammabilité	N.Dis.
Odeur	Inodore	Point d'éclair	N.Dis.
Seuil olfactif	N.Dis.	Température d'auto-inflammation	N.Dis.
pH	7.8	Sensibilité aux charges électrostatiques	N.Dis.
Point de fusion	S.O.	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction	N.Dis.
Point de congélation	S.O. S.O. Peu soluble	Densité de vapeur	N.Dis. (Air = 1)
Point d'ébullition	dans l'eau	Densité relative	0.02 à 0.025 kg/L (Eau = 1)
Solubilité		Coefficient de partage n-octanol/eau	N.Dis.
Taux d'évaporation	S.O.	Température de décomposition	N.Dis.
Tension de vapeur	N.Dis.	Viscosité	S.O.
% en poids de volatilité	N.Dis.	Masse moléculaire	N.Dis.
COV (g/L)	N.Dis.	% Volume volatil (COV)	N.Dis.
COV (lbs/gal)	N.Dis.	% Poids volatil (COV)	N.Dis.
N.Dis.: Non disponible S.O.: Sans Objet N.Det.: Non déterminé N.Ét.: Non établi			

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune information disponible pour ce produit.
Stabilité chimique	Stable sous des conditions d'utilisations normales.
Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas dans les conditions recommandées d'entreposage.
Conditions à éviter	Éviter l'accumulation de poussière en présence de sources d'inflammation.
Matériaux incompatibles	Acides forts, bases fortes, oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. Données toxicologiques

Mesures numériques de la toxicité	Pâte de cellulose	Ingestion > 5000 mg/kg Rat	DL50
		Inhalation > 5.8 mg/l/4h Rat	CL50
		Peau > 2000 mg/kg Lapin	DL50
	Acide phosphorique, sel d'ammonium	Ingestion > 2000 mg/kg Rat	DL50
		Peau > 2000 mg/kg Rat	DL50
	Octaborate disodique tétrahydraté	Ingestion > 2550 mg/kg Rat	DL50
		Inhalation > 2 mg/l/4h Lapin	CL50
		Peau > 2000 mg/kg Rat	DL50
	Cire de pétrole émulsionnée	mg/kg Rat > 3160 mg/kg Rat	DL50
		Peau	DL50
Voies d'exposition probables	Peau, yeux. Inhalation (poussière).		
Effets retardés, immédiats et chroniques	Voie oculaire	Non irritant pour les yeux des lapins (OCDE 405). Les poussières peuvent irriter les yeux par frottement.	
	Voie cutanée	Non irritant pour la peau des lapins (OCDE 404). Les poussières peuvent irriter la peau par frottement.	
	Voie respiratoire	Les poussières peuvent irriter la gorge et le système respiratoire et provoquer une toux.	
	Voie orale	L'ingestion d'une grande quantité peut provoquer un étouffement.	
	Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0,1% ne sont pas des sensibilisants cutanés ou respiratoires.	
	Classification CIRC / NTP	Aucun ingrédient n'est répertorié.	
	Cancérogénicité	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0,1% ne sont pas classés comme cancérogènes par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.	
	Mutagène	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0,1% ne sont pas connus pour causer des effets mutagènes.	
	Toxicité sur la reproduction	Des études avec plusieurs espèces d'animaux alimentés par voie orale avec des doses élevées de borates ont démontré des effets sur la fertilité, sur les testicules et sur le développement du fœtus. Les doses qui causent ces effets sont beaucoup plus élevées que les niveaux auxquels est exposée la population humaine. Une étude humaine de l'exposition professionnelle aux poussières de borate n'a montré aucun effet néfaste sur la reproduction.	
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucun organe cible n'a été répertorié.	
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucun organe cible n'a été répertorié.	
Effets d'interaction	Aucune information disponible pour ce produit.		
Autres informations	Les estimations de la toxicité aiguë (ETA) orale et cutanée du mélange ont été calculées comme étant supérieure à 2000 mg/kg. L'estimation de la toxicité aiguë (ETA) par inhalation de la poussière du mélange a été calculée comme étant supérieure à 5 mg/L/4h. Ces valeurs ne sont pas classifiées selon le SIMDUT 2015 et par OSHA HCS 2012.		

12. Données écologiques

Toxicité écologique	Poisson	CL50>100 ml/L; 96 h (CAS no 65996-61-4)
	Poisson - Méné, Pimephales promelas - eau douce	CL5079.7 mg borate/L; 96 h (CAS no 12280-03-4)
	Invertébré aquatique - Ceriodaphnia dubia (eau douce)	CE5091 mg borate/L; 48 h (CAS no 12280-03-4)
	Plante aquatique - Pseudokirchneriella subcapitata - eau douce	CE5052.4 mg borate/L; 72 h (CAS no 12280-03-4)
Persistance	Contient un ou des ingrédients qui peuvent être persistants dans l'environnement.	
Dégradabilité	Le produit est un mélange dont certains ingrédients sont facilement biodégradables (>60% en 28 jours) alors que d'autres ingrédients ne sont pas facilement biodégradables (<60% en 28 jours).	
Potentiel de bioaccumulation	Contient des composants qui ont différent potentiel de bioaccumulation.	
Mobilité dans le sol	Le produit est un mélange dont les ingrédients ont une mobilité élevée à faible dans le sol.	
Autres effets nocifs	Ce produit va promouvoir la croissance des algues qui peuvent dégrader la qualité de l'eau et de son goût. Ce produit libérera des ions ammonium. Avec l'augmentation du pH, sol plus alcalin, la fraction d'ammoniac gazeuse augmente. L'ammoniac est un toxique pour les poissons. Le produit n'appauvrit pas la couche d'ozone.	

13. Données sur l'élimination

Contenant 	Les résidus peuvent être retraités (recyclés) partout où il y a un programme de récupération. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale. Si nécessaire, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
---	---

14. Informations relatives au transport

Nom de l'ONU	N/A
Désignation officielle de transport de l'ONU	TMD (Canada) et le 49 CFR DOT (USA).
Dangers environnementaux	Ce produit ne contient pas de polluant marin.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Aucune information disponible pour ce produit.
TMD - Transport des marchandises dangereuses (Canada & US DOT)	
Classe(s) relative(s) au transport	Non réglementé
Groupe d'emballage	Non réglementé
Guide des mesures d'urgence 2020	N/A
IMO/IMDG - Transport Maritime International	
Classification	Non réglementé
IATA - Association Aérienne internationale de Transport	

Classification	Non réglementé
La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. De plus, si une exemption domestique existe, il est de la responsabilité de l'expéditeur de définir l'application de celle-ci.	

15. Informations sur la réglementation

CANADA

Nom chimique	CAS	LCPE	LIS	LES	INRP
Pâte de cellulose	65996-61-4		X		
Acide phosphorique, sel d'ammonium	10124-31-9	X	X		
Octaborate disodique tétrahydraté	12280-03-4				
Cire de pétrole émulsionnée	PWE		X		

- LCPE : Substances toxiques au sens de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
- LIS : Inventaire de la liste intérieure des substances
- LES : Inventaire de la liste extérieure des substances
- INRP : Inventaire national des rejets de polluants du Canada

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Nom chimique	CAS	TSCA	CER CLA	EPCRA 313	EPCRA 302/304 112(h)	CAA 112(b) HAP	CAA 112(r)	CWA 311	CWA Prio.
Pâte de cellulose	65996-61-4	X							
Acide phosphorique, sel d'ammonium	10124-31-9	X							
Octaborate disodique tétrahydraté	12280-03-4								
Cire de pétrole émulsionnée	PWE	X							

- TSCA : Toxic Substance Control Act
- CERCLA : Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act list of hazardous substances
- EPCRA 313 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 313 Toxic Chemicals
- EPCRA 302/304 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 302/304 Extremely Hazardous Substances
- CAA 112(b) HON : Clean Air Act - Hazardous Organic National Emission Standard for Hazardous Air Pollutant
- CAA 112(b) HAP : Clean Air Act - Hazardous Air Pollutants lists pollutants
- CAA 112(r) : Clean Air Act - Regulated Chemicals for Accidental Release Prevention
- CWA 311 : Clean Water Act - List of Hazardous Substances
- CWA Priority : Clean Water Act - Priority Pollutant list

Proposition 65 de l'État de la Californie

Aucun ingrédient n'est répertorié.

Autres réglementations	Octaborate disodique tétrahydraté (CAS no 12280-03-4) ne figure pas dans la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ni dans l'inventaire TSCA des USA car il s'agit d'un hydrate. Cependant, il est répertorié dans ces inventaires sous sa forme anhydre de octaborate de disodium (CAS no 12008-41-2).
	HMIS Health Flammability Reactivity Protective Equipment NFPA 

16. Autres informations

Date (AAAA-MM-JJ)	Papiers White BirchMC 2025-01-22
Version	01
Autres informations	RÉFÉRENCES : - Haz-Map, Information on Hazardous Chemicals and Occupational Diseases, https://haz-map.com - Service du répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr - NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards, Centers for Disease Control and Prevention, NIOSH Publications, 2007, https://www.cdc.gov/niosh/npg ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA: American Industrial Hygiene Association HMIS: Hazardous Materials Identification System NFPA: National Fire Protection Association OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA) NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health NTP: National Toxicology Program RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec) CIRC: Centre international de recherche sur le cancer DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé SGH: Système général harmonisé SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min) VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni Système Préventis, ni le fournisseur susmentionné, ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.